

FINANCEMENT DE VOS FACTURES À LA DEMANDE

Optez pour le financement à la facture et bénéficiez d'une offre digitale, simple et flexible !



Temps réel

Votre capacité de financement en 1mn* et décaissement des fonds en virement instantané

* Offre soumise à conditions, et sous réserve d'éligibilité



Flexibilité

Financez à la demande quand vous en avez besoin



Transparence

Gardez la main sur les encaissements et votre relation client



100% en ligne

Gérez en toute autonomie, à votre rythme

Client Société Générale ?

Testez votre éligibilité en 1mn en vous connectant à votre espace client (<https://my.avancefacture.sg.fr/onboarding>)

Société Générale Factoring - Partageons notre expertise

Avance Facture - une solution innovante de finance

00:00 / 10:20



Bénéficiez d'une solution rapide et digitale

pour financer votre facture jusqu'à 100%



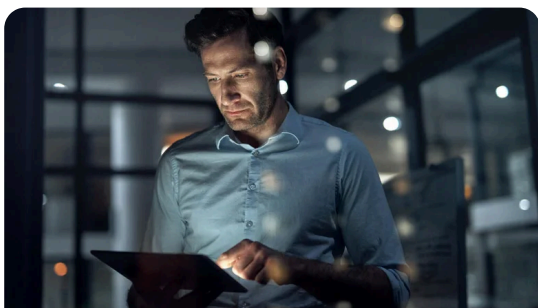
Comment souscrire en quelques minutes ?

- Testez votre éligibilité en 1mn
- Découvrez votre capacité de financement
- Signez le contrat d'adhésion
- Financez vos factures à tout moment

Comment financer votre facture ?

- Accédez au service depuis votre Espace Client Société Générale (<https://professionnels.sg.fr/credits-financement/avance-facture>).
- Déposez votre facture et obtenez vos fonds en 24h sur votre compte Société Générale*
- Remboursez par prélèvement automatique à la date d'échéance

* Sous réserve de l'acceptation des factures par la banque. Voir conditions contractuelles



Combien ça coûte ?

- 0,05 % HT/jour sur le montant financé
- Tarification unique
- Taux fixe
- Pas d'utilisation = pas de frais

Exemple : Pour un financement de 5 000 € sur 50 jours, le coût est de 125 € (hors TVA).

En savoir plus sur cette solution (</fr/article/professionals-micro-businesses-a-new-solution-to-finance-your-invoices-in-1-minute/>)

Découvrez le témoignage de notre client (</fr/article/immediate-cash-flow-for-very-micro-businesses-and-professionals-turn-your-b2b-invoices-into-cash-with-avance-facture/>)

Accéder à Avance Facture via le site SG (<https://professionnels.sg.fr/credits-financement/avance-facture>)

Avance Facture, un service 100% digital de financement de factures client



(1) Offre soumise à conditions, et sous réserve d'éligibilité

(2) Sous réserve de l'acceptation des factures par la banque. Voir conditions contractuelles

FAQ Avance Facture : vos questions, nos réponses

Qu'est-ce qu'Avance Facture ?



Une solution 100 % en ligne qui transforme une facture client (B2B) en trésorerie, avec éligibilité en 1 minute et financement sous 24h*.

Développée par Société Générale Factoring, Avance Facture offre un financement à la facture client, simple, immédiat, sans engagement de durée, avec transparence totale des coûts. L'expérience est entièrement digitale et pensée pour les professionnels et TPE.

**Sous réserve de l'acceptation des factures par la banque. Voir conditions contractuelles*

À qui s'adresse la solution Avance Facture ?



Aux Professionnels et TPE clients de Société Générale ayant une activité B2B.

Avance Facture cible les petites entreprises confrontées à des besoins ponctuels de trésorerie, des délais de paiement allongés et des cycles d'activité irréguliers. Elle convient particulièrement aux TPE et Professionnels qui veulent financer leurs factures au coup par coup sans mettre en place un contrat d'affacturage classique.

En quoi Avance Facture se distingue-t-elle de l'affacturage classique ?

+

Pas d'engagement, pas de gestion du poste client, financement à la facture, le client garde la relation commerciale.

L'affacturage traditionnel est plus adapté à des volumes élevés et implique un contrat structurant. Avance Facture apporte une alternative simple et immédiate, vous choisissez la facture et financez uniquement quand vous en avez besoin.

Comment ça marche ?

+

Accédez à [votre espace bancaire Société Générale](#)

(https://professionnels.sg.fr/app/auth/sec/openid/authorize?client_id=544fa08a-d956-43dc-a660-2383c3c2c260&redirect_uri=https%3A%2F%2Fmy.avancefacture.sg.fr%2Fcallback%2Foauth%2Fsg&r) obtenez une réponse immédiate, recevez les fonds sous 24h* par virement.

Connexion via votre espace bancaire Société Générale.

- Dépôt de la facture B2B à financer.
- Analyse automatique, vérification facture + débiteur.
- Décision instantanée et mise à disposition des fonds sous 24h*.
- Parcours simple : quasiment aucun document à fournir ; identification au SIREN et collecte automatique des données.

**Sous réserve de l'acceptation des factures par la banque. Voir conditions contractuelles*

Quels sont les délais ?

+

Éligibilité en 1 minute, financement sous 24h*.

Les fonds sont versés sous 24h* par virement selon conditions et circuits bancaires.

**Sous réserve de l'acceptation des factures par la banque. Voir conditions contractuelles*

Faut-il fournir des documents ?

+

Le SIREN suffit dans la plupart des cas mais il arrive que selon certaines activités on demande des documents complémentaires

Une fois l'entreprise identifiée par son SIREN, l'algorithme calcule l'éligibilité selon les données disponibles.

Peut-on choisir la date de remboursement ou la durée de financement ?

+

Oui, vous choisissez la date de remboursement.

La solution propose un parcours flexible : vous financez au besoin, et sélectionnez la durée adaptée à votre trésorerie dans la limite d'une durée de 15j après l'échéance de la facture.

Comment activer Avance Facture ?

+

Depuis votre **espace bancaire Société Générale, menu financement**, parcours 100 % en ligne. ± d'infos (<https://professionnels.sg.fr/credits-financement/avance-facture?>)

[msockid=29052c4895e9618802753b4594276010](#)).

Aucun accompagnement n'est nécessaire. La solution est intégrée à votre espace ProgelianceNet (https://professionnels.sg.fr/app/auth/sec/openid/authorize?client_id=544fa08a-d956-43dc-a660-2383c3c2c260&redirect_uri=https%3A%2F%2Fmy.avancefacture.sg.fr%2Fcallback%2Foauth%2Fsg&r (menu financement) et Vizup

Combien ça coûte ? +

0,05 % du montant financé par jour, sans abonnement

Le coût est fixe et affiché dès la simulation. Pas d'utilisation = pas de frais : vous ne payez que lorsque votre facture est financée.

Y a-t-il d'autres frais ? +

Non.

Le coût tout inclus est connu dès la simulation (0,05 %/jour). Pas d'abonnement, pas de frais additionnels.

Quels types de factures sont finançables ? +

Les factures B2B (professionnelles).

La solution Avance Facture vise le financement « facture par facture » dans un contexte B2B. Des critères d'éligibilité peuvent s'appliquer (analyse de la facture, du débiteur et du risque).

Avance Facture est-elle ouverte aux entreprises non-clientes de Société Générale ? +

Non, la solution s'adresse aux TPE et Professionnels clientes de Société Générale.

Pour les entreprises non-clientes, [rapprochez-vous d'un conseiller Société Générale \(/fr/societe-generale/nous-contacter/\)](#) pour connaître les conditions d'accès et les éventuelles évolutions.

Y a-t-il des plafonds ou des exclusions ? +

Oui, des critères d'exclusion s'appliquent ainsi que des plafonds de financement par client.

Les montants, types de factures ou profils débiteurs peuvent faire l'objet de règles internes. La simulation dans l'espace bancaire Société Générale vous apporte une réponse immédiate et chiffrée. Les plafonds de financement sont individualisés pour chaque entreprise et évoluent avec son développement.

Comment arrêter d'utiliser la solution ? +

Aucun engagement. Il suffit de ne pas déposer de nouvelle facture.

La solution permet une utilisation ponctuelle ou saisonnière sans contrainte.

La solution inclut-elle une garantie contre les impayés ? +

Oui, chaque facture financée bénéficie d'une garantie couvrant le risque de défaillance client.

Cette garantie sécurise les clients qui obtiennent un financement immédiat tout en réduisant le risque d'impayé en cas de défaillance de leur client.

Quelles mesures de sécurité et règles de conformité sont appliquées ? +